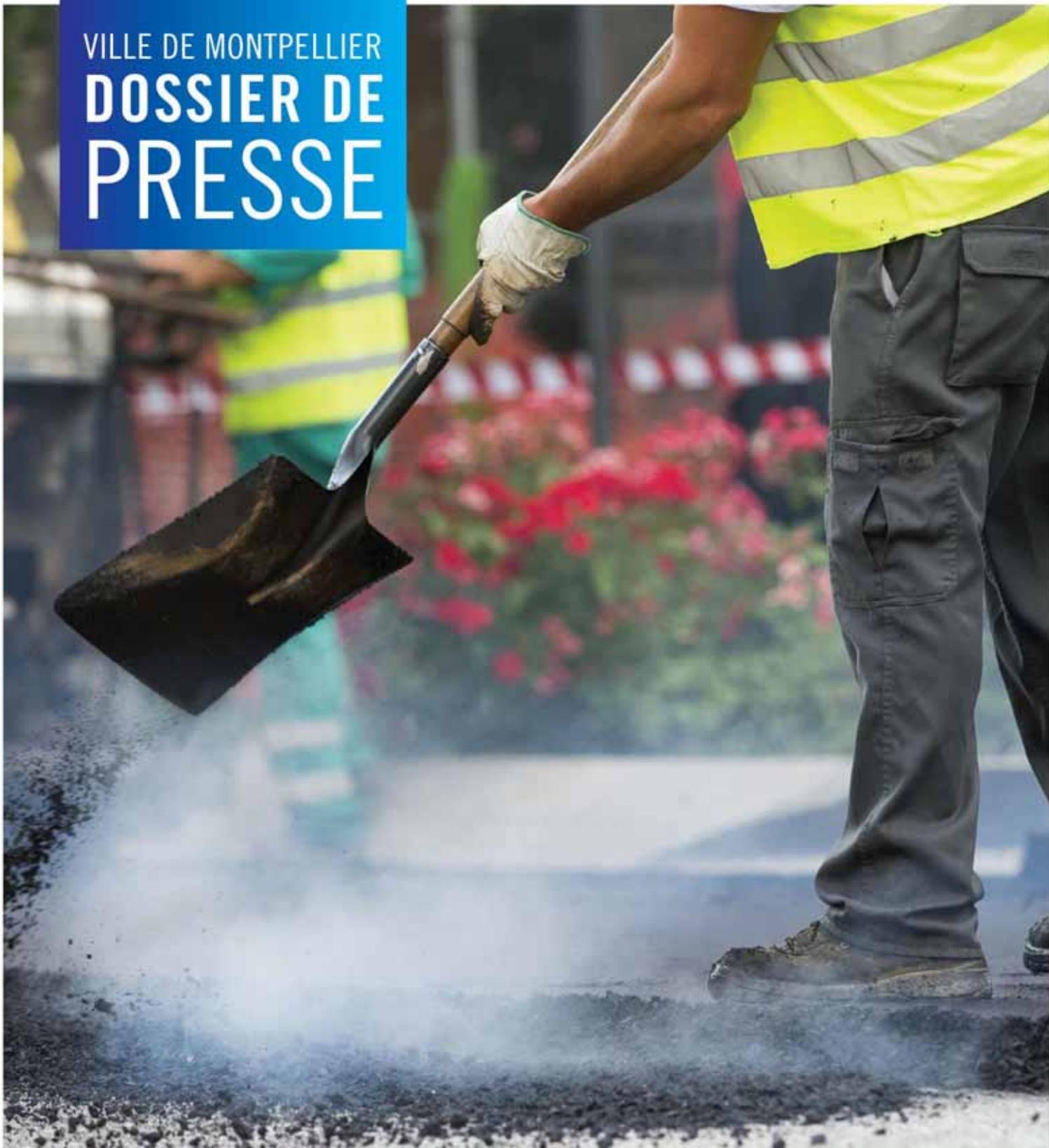


VILLE DE MONTPELLIER
**DOSSIER DE
PRESSE**



PROGRAMME CHAUSSÉES 2015

RENOUVELLEMENT, ACCESSIBILITÉ ET SÉCURISATION DE LA VOIRIE

VENDREDI 2 OCTOBRE 2015



Sommaire

Réparer, adapter, sécuriser	page 3
Réparer la ville	page 5
Adapter	page 10
Sécuriser	page 12

Réparer, adapter, sécuriser

« Réparer la Ville, en concertation avec ses habitants, c'est offrir aux Montpellierains, une voirie mieux adaptée aux différents usages de l'espace public. Je souhaite que nos rues permettent de faire cohabiter piétons, cyclistes et automobiles en toute sécurité. Ces travaux de réfection des chaussées doivent y contribuer dans tous les quartiers. » Philippe SAUREL, maire de la Ville de Montpellier, président de Montpellier Méditerranée Métropole.

La Ville de Montpellier est chargée d'assurer le bon état, la sécurité et la continuité des **500 km** du réseau de voirie publique. Desserte automobile, transports en commun, livraisons : la voirie publique est le support de nombreuses circulations indispensables au bon fonctionnement de la ville. Mais elle est aussi et d'abord le support de nos parcours quotidiens, près de chez soi, à pied ou à vélo. C'est pourquoi l'action de la Ville intègre toutes les dimensions de nos mobilités en veillant à sécuriser les usagers les plus vulnérables et en premier lieu les personnes à mobilité réduite.

Dans cette perspective, en 2015, 8,5 M€ (dont 400 000 € consacrés à la réfection des trottoirs) ont été inscrits au budget de la commune. A cet effort conséquent, s'ajoutent des crédits au titre de Montpellier au Quotidien qui ont permis par exemple de réaliser une bande de téléguidage pour personnes malvoyantes entre le Corum et le boulevard Louis Blanc.

Les nombreux travaux réalisés sur la chaussée par la Ville dont la plupart donnent lieu à des réunions publiques de concertation au préalable, visent à :

- entretenir et préserver le patrimoine communal
- adapter la voirie à l'évolution de la ville
- garantir l'accessibilité, la sécurité et le confort des usagers.

Réparer

La Ville a déjà réalisé d'importants chantiers durant la première partie de l'année et notamment l'été, une période plus propice aux travaux ayant un impact fort sur la circulation. Une nouvelle série d'opérations démarrera dès le 5 octobre sur les avenues Clémenceau, Paul Parguel, Bringuier, du Vert Bois et la rue Pech Villa pour un montant de 900 000 €.

Adapter la voirie à l'évolution de la ville

Montpellier se développe. Il appartient à la Collectivité de recalibrer la voirie en conséquence. Les travaux effectués par exemple sur l'avenue du Pont de Trinquat qui prépare l'ouverture du Pont André Lévy relèvent de cette nécessaire adaptation de la ville aux nouveaux usages.

Sécuriser et rééquilibrer les usages

Le Plan de Déplacements Urbains piloté par la Métropole fixe un objectif volontariste à l'échelle de la Ville de Montpellier : porter de 50% à 65% la part des déplacements effectués par d'autres modes que la voiture afin d'agir pour la qualité de l'air et la diminution de nos émissions de CO₂. Atteindre cet objectif implique, dès que cela est possible dans le cadre des aménagements, de donner la priorité aux piétons, aux vélos et aux transports en commun. Il s'agit aussi de rendre accessibles les rues aux personnes à mobilités réduites et de promouvoir la marche, notamment sur le chemin quotidien vers l'école. Sur ce point, l'action de la Ville a été amplifiée avec la mise en sécurité de traversées piétonnes et l'installation de dispositifs de réduction des vitesses automobiles aux abords des écoles.

Révision du Plan de Déplacements Urbains de Montpellier Méditerranée Métropole à l'horizon 2016 : un défi environnemental, démographique, économique et social

La politique de déplacement de la Métropole se définit par un Plan de Déplacements Urbains (PDU) qui a trois objectifs majeurs :

- diminuer la part automobile de 10% à l'horizon 2020,
- atteindre 50% de la part modale pour les modes éco mobiles à l'échelle de la Métropole et 65% à l'échelle de la ville de Montpellier,
- inverser le regard sur les priorités en optant dans cet ordre pour le piéton, le vélo, les transports publics et enfin la voiture.

Construire la ville des courtes distances, accélérer la transition vers de nouvelles mobilités en limitant le réflexe automobile et déployer une offre de transport intermodale à l'échelle de la Métropole sont les 3 axes choisis par la politique de déplacement pour atteindre ces objectifs.

Le Plan Local de Déplacements de la Ville de Montpellier

Dans le cadre de l'importante urbanisation de la Ville de Montpellier, le Plan Local de Déplacements (PLD) de Montpellier répond aux prescriptions du PDU.

Transfert des compétences voirie à Montpellier Méditerranée Métropole

La compétence Voirie fait partie des compétences nouvellement transférées à la Métropole, néanmoins la Ville réalisera en 2015 l'ensemble des opérations de voirie pour le compte de la métropole, dans le cadre d'une convention de gestion.



Avenue de Toulouse

Réparer la ville

Une nouvelle série de travaux à partir du 5 octobre 2015

Avenue Georges Clemenceau

La réfection de cette voie jugée prioritaire, a été retardée du fait du moratoire sur le projet de la ligne 5 du tramway.

Durée de l'opération : du lundi 5 octobre jusqu'au vendredi 30 octobre 2015

Nature des travaux : réfection de la chaussée et ponctuellement des trottoirs de l'avenue Georges Clémenceau

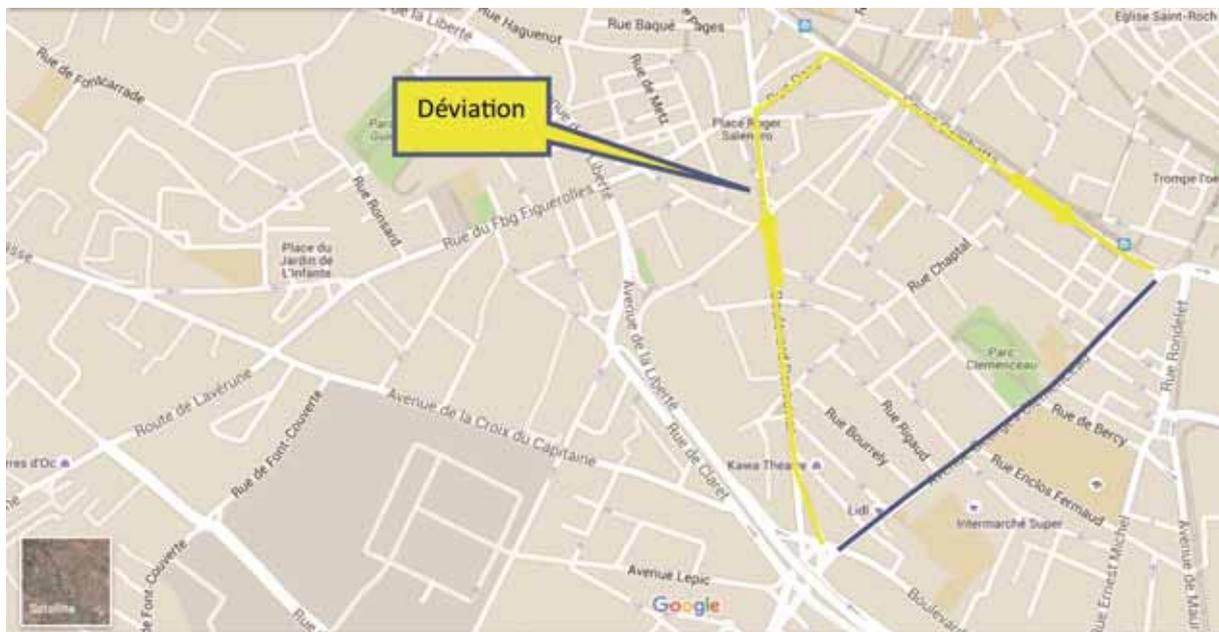
Circulation et stationnement durant l'opération : durant les 15 premiers jours, quelques aménagements de voirie ainsi que la réfection ponctuelle des trottoirs occasionneront la neutralisation ponctuelle d'une voie de circulation.

Les travaux de réfection de chaussée, qui auront lieu du 19 au 30 octobre (période de vacances scolaires), seront réalisés principalement de nuit. Cette voie sera donc fermée à la circulation entre 20h30 et 6h30 et la circulation générale sera rouverte sur une seule voie en journée.

Les places de stationnement de chaque côté devront obligatoirement être libérées pour le bon déroulement du chantier sous peine de mise en fourrière.

Une déviation, pour la fermeture de nuit, sera mise en place depuis la place du 8 Mai 45 par le boulevard Renouvier, la rue Guillaume Pellicier et le boulevard Gambetta pour rejoindre la place St Denis. Cette déviation servira d'itinéraire de délestage pour le jour.

Coût : 220.000 € (financement Ville à 100%)



Avenue Paul Parguel

Durée de l'opération : du lundi 5 octobre au vendredi 30 octobre 2015

Nature des travaux : réfection de l'avenue Paul Parguel sur la section rue des Brusses – Plan des 4 Seigneurs.

Circulation et stationnement durant l'opération : durant les 15 premiers jours, la mise en accessibilité des traversées piétonnes et autres travaux préparatoires occasionneront un alternat ponctuel.

Les travaux de réfection de chaussée, qui auront lieu du 19 au 30 octobre (période de vacances scolaires) nécessiteront la fermeture à la circulation générale (seule la desserte riveraine sera maintenue) qui sera déviée par la rue des Brusses et l'avenue du Pic St Loup.

Coût : 100.000 € (financement Ville à 100%).



Avenue du Vert Bois

Durée de l'opération : du lundi 5 octobre au vendredi 30 octobre 2015.

Nature des travaux : réfection de l'avenue du Vert Bois sur la section route de Mende – avenue du Val de Montferrand.

Circulation et stationnement durant l'opération : durant les 15 premiers jours, quelques aménagements de voirie tels que la mise en accessibilité des quais bus et des traversées piétonnes ainsi que le traitement de l'entrée de l'allée Ali Ben Chekhal en « zone 30 » occasionneront un alternat ponctuel.

Les travaux de réfection de chaussée, qui auront lieu du 19 au 30 octobre (période de vacances scolaires) nécessiteront la fermeture à la circulation générale (seule la desserte riveraine ainsi que les lignes de bus seront maintenues) qui sera déviée par la rue de la Chenaie et l'avenue du Val de Montferrand.

Coût : 90.000 € (financement Ville à 100%).



Rue Puech Villa

Durée de l'opération : du lundi 19 octobre au vendredi 30 octobre 2015.

Nature des travaux : réfection de la voie montante de la rue Puech Villa sur la section avenue des Apothicaires – rue St Priest.

Circulation et stationnement durant l'opération : durant la première semaine, la réfection ponctuelle des trottoirs occasionnera la réduction de la circulation sur une seule voie.

Les travaux de réfection de chaussée, qui auront lieu du 19 au 23 octobre (période de vacances scolaires) nécessiteront la fermeture à la circulation générale (seule la desserte riveraine sera maintenue) qui sera déviée par la rue du Caducée et la rue de la Valsière.

Coût : 70.000 € (financement Ville à 100%).



Avenue Paul Bringuier



Durée de l'opération : du 19 au 23 octobre (période de vacances scolaires)

Nature des travaux : réfection du revêtement de chaussée des avenues des Garrats et Paul Bringuier. Sur certaines zones, ces travaux intègrent des renforcements de la structure de chaussée. Afin d'améliorer la tranquillité des riverains, le nouveau revêtement sera constitué d'enrobés phoniques limitant les bruits de frottements entre la chaussée et les pneumatiques des véhicules.

Circulation et stationnement durant l'opération : opération de nuit

Coût : 400.000 € (financement Ville à 100%).

Les travaux de réfection de chaussées déjà réalisés



Avenue Lepic (juillet 2015)

En mesure d'accompagnement de la réfection de la chaussée de toute l'avenue Lepic, la Ville a également mis en place des dispositifs de réduction de vitesse sur cet axe.

Coût : 85 000 € (financement Ville à 100%).

Avenue de Toulouse (juin-juillet 2015)

Cette avenue est désormais intégralement neuve sur sa partie communale c'est-à-dire entre le Grand M et la place du 8 Mai 1945. En mesure d'accompagnement de la réfection de chaussée, la Ville a remis à neuf les trottoirs situés sur le côté pair de cet axe et d'en assurer l'accessibilité générale pour les personnes à mobilité réduite.

Coût : 200 000 € (financement Ville à 100%).

Avenue de la Gaillarde (juin-juillet 2015)

La réfection de la chaussée de l'avenue de la Gaillarde a été décidée dans sa section comprise entre la rue de Las Sorbes et la place Pierre Viala. En mesure d'accompagnement, la Ville a également remis à neuf les trottoirs situés sur le côté impair de cet axe et d'en assurer l'accessibilité générale pour les personnes à mobilité réduite.

Coût : 140 000 € (financement Ville à 100%).

Rue Michelet (juillet 2015)

La Ville de Montpellier a procédé à la réfection de la couche de roulement de la rue Michelet sur la section comprise entre la rue du Jeu de Ballon et l'allée des Etats du Languedoc.

Coût : 80 000 € (financement Ville à 100%).

Rue Poséidon et avenue Jacques Cartier (juillet 2015)

La Ville de Montpellier a procédé à la réfection de la couche de roulement du carrefour entre la rue Poséidon et l'avenue Jacques Cartier, d'une partie de la rue Poséidon et de l'avenue Jacques Cartier sur la section comprise entre la rue Poséidon et la rue de Léon Blum en direction du centre-ville.

Coût : 75 000 € (financement Ville à 100%).

Chemin de Poutingon sur le tronçon rue du Mas Nouguier – avenue de Toulouse (janvier 2015)

Ces travaux ont eu pour objectif de réaménager les trottoirs et notamment rendre accessible aux normes PMR (personnes à mobilité réduite).

Coût : 115 000 € (financement Ville à 100%).

Adapter

Les travaux en cours ou déjà réalisés

Avenue du Pont de Trinquat (octobre 2014-février 2015)



Dans le cadre de l'achèvement des liaisons inter-quartiers entre les Près d'Arènes et Port Marianne, la Ville a réaménagé l'avenue du pont Trinquat, entre le chemin de Moularès et la rue de Saint Hilaire

Ces travaux ont consisté à réaliser des ouvrages et équipements, en préalable aux travaux de réseaux (en cours) et de voirie qui débiteront au premier semestre 2016.

Ce projet intègre également la problématique de la place raisonnée de la voiture en ville, en privilégiant les modes de déplacement doux. Les déplacements ont ainsi été sécurisés par

l'élargissement des trottoirs et l'aménagement de pistes cyclables qui assurent un bouclage avec les itinéraires cyclables existants.

Coût : 2 685 000 € (financement Ville à 100%).

Avenue Paul Rimbaud

Dans le cadre du projet de rénovation urbaine du Petit Bard, la Ville de Montpellier, en partenariat avec Montpellier Méditerranée Métropole et l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU), réaménage l'avenue Paul Rimbaud, entre la rue d'Alco et l'avenue du Petit Bard.

Le projet prévoit :

- de réduire la largeur de la chaussée à 6 mètres,
- de créer une piste cyclable à double sens côté nord de l'avenue,
- d'aménager des seuils d'entrées type « zone 30 » aux carrefours avec la rue d'Alco et la rue de la Gardiole,
- de disposer de places de stationnement supplémentaires le long des deux trottoirs dont deux aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite)
- de planter des arbres entre les places de stationnement,
- de reprendre et redimensionner les réseaux humides avec la création de 400 mètres de réseau pluvial en béton armé,
- d'enfourer tous les réseaux aériens,
- de créer à proximité du groupe scolaire du Petit Bard, un parvis pour les piétons et un plateau surélevé.

Coût : 1,5 M€ (59% par la Ville, 21% par Montpellier Méditerranée Métropole et 20% par l'ANRU).

Sécuriser

Les travaux à venir

Sécurisation du Collège de l'Assomption

Durée de l'opération : du lundi 5 octobre au vendredi 18 décembre 2015.

Nature des travaux : aménagement de la rue du Faubourg Saint-Jaumes, du carrefour Jules Rimet jusqu'à la rue Edouard Roche. Ces travaux consistent au recalibrage et à la réfection de la voie de circulation, la mise aux normes PMR des trottoirs et des traversées piétonnes, au réaménagement des places de stationnement, au remplacement des candélabres et à la plantation d'arbres sur le trottoir impair.

Circulation et stationnement durant l'opération : durant ces travaux, la circulation générale se fera sur la piste cyclable. La circulation 2 roues sera donc, pour la durée du chantier, déviée sur la rue Auguste Broussonnet puis l'avenue Chancel. Ces travaux comprennent également le remplacement du réseau HTA par ErDF qui se déroulera du 5 octobre au 13 novembre et qui nécessitera temporairement la neutralisation de la voie de droite, dans le sens entrant, de l'avenue du Père Soulas au niveau du carrefour Jules Rimet.

Coût : 250 000 € (financement Ville à 100%).

Rue Montels-Eglise

Durée de l'opération : du lundi 5 octobre au vendredi 9 octobre 2015 de nuit.

Nature des travaux : réfection de la chaussée de la rue Montels-Eglise

Circulation et stationnement durant l'opération : travaux de nuit avec alternat à feux.

Coût : 50 000 € (financement Ville à 100%).

Tunnel Comédie

Durée de l'opération : du lundi 19 octobre au vendredi 23 octobre 2015 de nuit.

Nature des travaux : réfection de la couche de roulement du tunnel Comédie.

Circulation et stationnement durant l'opération : le tunnel sera fermé à la circulation entre 20h00 et 6h00. Une déviation, pour la nuit, sera mise en place en provenance du boulevard de l'Observatoire. Cette déviation débutera sur le boulevard Victor Hugo, empruntera la rue Joffre, la rue du Clos René, la rue Aristide Ollivier et se termine sur le Pont Juvénal.

La circulation sera limitée à 30km/h en journée pendant les travaux à l'intérieur du tunnel.

Coût : 140 000 € (financement Ville à 100%).

Sécurisation de l'école élémentaire Kurosawa

Calendrier de l'opération : 1^{er} semestre 2016

Nature des travaux : reprise du profil en travers de la voie, sécuriser la traversée piétonne par des coussins, élargir les espaces piétons, instaurer une limitation de vitesse à 30 km/h

Coût : 190 000 € (financement Ville à 100%).

Les travaux déjà réalisés

Programme de sécurisation des abords des écoles

Ecole du Docteur Roux (Figuerolles) (juillet-août 2015)

Ces travaux ont consisté à :

- déplacer le portail d'accès à l'école sur la place du Lavoir,
- réaliser à cet endroit un parvis protégé par du mobilier urbain,
- sécuriser la traversée piétonne de la rue du faubourg Figuerolles par la mise en place d'un nouveau plan de feux au bénéfice des piétons et l'adjonction de ralentisseurs,
- déplacer et mettre aux normes l'arrêt de bus "Claret".

Coût : 80 000 € (financement Ville à 100%).

Groupe scolaire Painlevé-Louise Michel (La Pompignane) (juillet-août 2015)

Ces travaux ont consisté à :

- réaliser un aménagement de sécurité au niveau du carrefour entre l'avenue de la Pompignane et la rue du Capitaine Pierre Pontal afin de sécuriser les cheminements menant au groupe scolaire Painlevé-Louise Michel,
- refaire le trottoir de l'avenue de la Pompignane côté pair entre la rue du Capitaine Pierre Pontal et la rue des Cormorans.

Dans une seconde phase, qui sera réalisée aux vacances de la Toussaint, les cheminements piétons et cycles seront sécurisés le long de l'avenue de la Pompignane à la sortie du groupe scolaire :

- le trottoir et la piste cyclable seront élargis et continus devant le parking du groupe scolaire,
- le quai de bus sera mis aux normes d'accessibilité,
- les poteaux d'éclairage public, la borne incendie et les coffrets ERDF seront déplacés pour assurer l'accessibilité des cheminements piétons et cycles.

Coût : 200 000 € (financement Ville à 100%).

Aménagement sécurisés

Avenue du XV de France et rue André Puig Aubert (juin 2015)

Afin de sécuriser l'intersection entre l'avenue du XV de France et la rue André Puig Aubert, la Ville de Montpellier a procédé à l'aménagement d'un plateau surélevé et d'une traversée piétonne au niveau du carrefour entre ces deux voies.

Coût : 51 400 € (financement Ville à 100%).

Rue Saint-Louis (juillet-août 2015)

Le 23 juin 2014, à l'intersection de la rue Saint-Louis avec la contre-allée du boulevard des Arceaux se produisait un accident impliquant un piéton et un automobiliste.

A la demande de Philippe Saurel, maire de la Ville Montpellier, président de Montpellier Méditerranée Métropole, une réunion de concertation a permis de définir des aménagements provisoires pour la mise en sécurité de la rue Saint-Louis, en accord avec les habitants.

Coût : 140 000 € (financement Ville et Conseil départemental).